



Nb de membres en exercice : 64
 Nb de membres présents : 52
 Nb de membres votants : 56
 (dont 4 pouvoirs)
 Quorum atteint

DELIBERATION N°	2023.01.30/01
CLASSIFICATION	8.4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du conseil communautaire du 30 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 janvier, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle des spectacles à DIOU, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 24 janvier 2023, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

Les Conseillers présents

Les conseillers titulaires: Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Patrick AUBEL, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Marie-Agnès BONIN, Christian BONNET, Bernard BOURACHOT, Michel BRUNNER, Xavier CADORET, Hervé CHOMET, Alain DECERLE, Arnaud DELIGEARD, Eliane DERIOT, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Léopold GODART, Roseline GOURDON, Jean-Louis GUINATIER, Catherine JONET, Guy LABBE, Christian LABILLE, Françoise LACAUX, Jérôme LASSOT, Jacqueline LAUSTRIAT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET, Fabrice MARIDET, Christelle MARTINET SCHIRCH, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Noël MONIER, Isabelle MOULIN, Sylvain NAFFETAS, Yves NOEL, Jean-Louis PERICHON, André PIESSE, Yves PLOUHINEC, Annie-France POUGET, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Odile REVERET, Christophe RONGET, Marlène SANTOS, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Laurent TALON, Jean-François TOCANT, Alain VERNISSE,

Les Conseillers absents

Ayant donné pouvoir : Pascal BAUDELOT à Guy LABBE, Annie DEBORBE à Henri PUJOS, Jean-Louis MARQUANT à Fabrice MARIDET, Aude PARRET BONMARTIN à François ATHAYNE,

Absents : Aline BONNEAU, Jean-Luc COLLIN, Geneviève DESVIGNE, Odile FRANCHISSEUR, Jean-Michel GILLARDIN, Guillaume LACROIX, Maria SCHNEIDER, Monique SEROUX

Secrétaire de séance : Fabrice MARIDET

N°01 – DEVELOPPEMENT TERRITORIAL – Politiques contractuelles - Contrat de Territoire 2^{ème} génération 2021-2023
 – Demande subvention Département Allier – Aménagement parking communautaire rue 4 septembre – Varennes-sur-Allier

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale en date du 2 juillet 2020 portant contrats de territoire 2^{ème} génération,

Vu la délibération n° 2022.07.04/68 du 04 juillet 2022 par laquelle le conseil communautaire a sollicité l'inscription de la Communauté de communes dans un Contrat de Territoire 2^{ème} génération auprès du Département de l'Allier, a adopté le Contrat-type de Contrat de Territoire 2^{ème} génération et a adopté le plan de financement des fiches actions constituant le Contrat de Territoire 2^{ème} génération avec le Département de l'Allier,

Vu le Contrat de Territoire 2^{ème} Génération signé le 28 novembre 2022 entre le Département de l'Allier et la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire pour la période 2021/2023,

Vu les crédits inscrits ou à inscrire aux budget 2022 et 2023,

Il est exposé :

Le siège communautaire sis 18 rue de Vouroux à Varennes-sur-Allier fait l'objet de travaux d'aménagement, aux niveaux 1 et 2 de son bâtiment. Ils répondent au besoin de nouveaux bureaux suite au développement des activités et des services de la Communauté de communes. Cette dernière a fait l'acquisition, en 2021, de terrains d'une superficie de 1 712 m² situés à proximité du siège – rue du 4 Septembre – pour aménager un parking communautaire éco-durable, avec gestion de l'eau à la parcelle.

DELIBERATION N°	2023.01.30/01
CLASSIFICATION	8.4

Cette opération a fait l'objet d'une inscription dans le Contrat de Territoire 2^{ème} génération avec le Département de l'Allier. Pour solliciter cette aide financière, il convient d'engager cette action en approuvant le plan de financement prévisionnel précisant le montant de l'aide départementale.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant HT	Nature	Taux	Montant
Etudes diverses	8 745,00 €	Département Allier – CTA 2 ^{ème} génération	16,92 %	31 598,00 €
Travaux	177 992,60 €	Autofinancement	83,08 %	155 139,60 €
TOTAL	186 737,60 €	TOTAL	100 %	186 737,60 €

Entendu l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le projet et le montage financier relatifs à l'aménagement du parking communautaire sis Rue du 4 Septembre à Varennes-sur-Allier tel qu'il est proposé dans le tableau ci-dessus,
- de solliciter les subventions et l'engagement de l'opération au sein du Contrat de Territoire 2^{ème} Génération auprès du Département de l'Allier comme indiqué dans le tableau ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer les opérations nécessaires et signer tout document se rapportant à l'affaire.

Certifiée exécutoire la présente délibération
Publiée ou notifiée par voie électronique le
Déposée par voie électronique en Préfecture le

P.E.C
Le Président,

